



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
M***13021945***Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Huy, le24 JAN. 2013
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0442 110 162

Dénomination

(en entier) : **AGRIPEETERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE**Siège : **RUE DU POUSSEROU 12 4500 VINALMONT**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Cession de parts, démission et nomination d'administrateurs et
administrateur délégué et modification du siège social

La présente assemblée a été convoquée afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. cession des parts sociales de Monsieur Paul PEETERS et de Madame Brigitte DOGOT à Monsieur Vincent PEETERS et à Mademoiselle Carine VRANCKEN.
2. démission de Monsieur Paul PEETERS et de Madame Brigitte DOGOT de leur fonction d'administrateur
3. démission de Monsieur Paul PEETERS de sa fonction d'administrateur délégué
4. nomination de Monsieur Vincent PEETERS et Mademoiselle Carine VRANCKEN en tant qu'administrateur
5. nomination de Monsieur Vincent PEETERS en tant qu'administrateur délégué
6. transfert du siège social

Le présent exposé est déclaré correct par l'assemblée et l'ordre du jour peut être abordé.

Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes :

Première décision

Cession de 374 parts sociales appartenant à Monsieur Paul PEETERS
Cession d' 1 part sociale appartenant à Madame Brigitte DOGOT.

Les 374 parts sociales étant cédées à Monsieur Vincent PEETERS.
La part sociale étant cédée à Mademoiselle Carine VRANCKEN.

Après assemblée générale, la nouvelle répartition des parts sociales sera la suivante :

Monsieur André PEETERS : 375 parts sociales

Monsieur Vincent PEETERS : 374 parts sociales

Mademoiselle Carine VRANCKEN : 1 part sociale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

Deuxième décision

L'assemblée prend acte de la démission d'administrateur, qui a été introduite par Monsieur Paul PEETERS et Madame Brigitte DOGOT domiciliés Rue du Pousserou 12 à 4520 VINALMONT.
Ces démissions prennent effet le 3 janvier 2013.

Troisième décision

L'assemblée prend acte de la démission d'administrateur délégué, qui a été introduite par Monsieur Paul PEETERS domicilié Rue du Pousserou 12 à 4520 VINALMONT.
Cette démission prend effet le 3 janvier 2013.

Quatrième décision

L'assemblée prend acte de la nomination d'administrateur, qui a été introduite par Monsieur Vincent PEETERS et Mademoiselle Carine VRANCKEN domiciliés Rue des Aywisses 66 à 5350 EVELETTE.
Ces nominations prennent effet le 3 janvier 2013.

Cinquième décision

L'assemblée prend acte de la nomination d'administrateur délégué, qui a été introduite par Monsieur Vincent PEETERS domicilié Rue des Aywisses 66 à 5350 EVELETTE.
Cette nomination prend effet le 3 janvier 2013.

Sixième décision

Transfert du siège social de la société Chemin de Morogne 3 à 4500 SOLIERES.

Les présentes décisions ont été prises à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 12 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

André PEETERS

Paul PEETERS

Vincent PEETERS

Brigitte DOGOT

Carine VRANCKEN